

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce quatrième jour de avril 2018 (04/04/2018) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet                      Micheline Demers                      Gaétan Beauchesne  
Sont absents : Robert Tessier, Serge Trudel

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

**Résolution 2018-04-051**                      Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du compte-rendu de l'assemblée publique.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 mars 2018.
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2018.
6. Nomination d'un maire suppléant.
7. Nommer un représentant pour la RIVSTM.
8. Embauche Julie Lefebvre – Préposée au ménage.
9. Présentation des comptes.
10. Renouvellement assurance municipalité et camping.
11. Offre de service de Fusion Expert Conseil.
12. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment –Permis.
13. ADOPTION 2<sup>E</sup> projet du règlement #35045-UR-2018-01.
14. AVIS DE MOTION – Règlement #35045-UR-2018-01.
15. Liste travaux de voirie 2018.
16. Varia
  - i. Offre de service Doucet & Turcotte Architectes Inc.
  - ii. Demande de rapport à Robert Jourdain.
17. Période des questions.
18. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

**Résolution 2018-04-052**                      Adoption du compte-rendu de l'assemblée publique

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'adopter le compte-rendu de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 mars 2018, concernant le projet de règlement numéro 35 045-UR-2018-01, tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2018-04-053**                      Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 mars 2018.

Il est proposé Marlène Doucet  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 07 mars 2018 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2018-04-054** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2018.

Il est proposé Gaétan Beauchesne  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2018 tel que rédigé.  
-Adoptée-

**Résolution 2018-04-055** Nomination d'une maire suppléant

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Micheline Demers  
et résolu de nommer Marlène Doucet maire suppléant jusqu'au 04 juillet 2018.

-Adoptée-

**Résolution 2018-04-056** Nommer un représentant pour le RIVSTM

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu de nommer Micheline Demers représentante pour la RIVSTM en remplacement de Robert Doucet.

-Adoptée-

**Résolution 2018-04-057** Embauche Julie Lefebvre – Préposée au ménage

Il est proposé par Marlène Doucet  
appuyé par Micheline Demers  
et résolu ce qui suit :

- embaucher Julie Lefebvre, au taux horaire de 13 \$, pour effectuer le ménage du bureau municipal.
- Julie Lefebvre fera les remplacements de Francine Trudel lorsque cette dernière devra s'absenter.

-Adoptée-

**Résolution 2018-04-058** Présentations des comptes à payer

**ATTENDU** que pour l'approbation des comptes à payer du mois de mars 2018 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Marlène Doucet  
appuyé par Micheline Demers

et résolu que des comptes au montant 61 127.60 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 61 127.60 \$ sont disponible en date du 04 avril 2018.

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière

**Résolution 2018-04-059** Renouvellement assurance municipalité et camping

Il est proposé par Marlène Doucet  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'accepter le renouvellement de contrat d'assurance de la municipalité et du camping de La Municipale, assurance des municipalités.

-Adoptée-

**Résolution 2018-04-060** Offre de service du Fusion Expert Conseil

**ATTENDU** l'offre de service de Fusion Expert Conseil Inc, concernant la nouvelle bâtisse du camping municipal;

**ATTENDU** que cette offre de service comprend les plans et devis d'ingénierie de structure et de fondation, les plans et devis d'ingénierie de mécanique et électrique.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Micheline Demers  
et résolu d'accepter cette offre de service de Fusion Expert Conseil Inc au coût de 8 500 \$ taxes  
en sus.

-Adoptée-

**Résolution 2018-04-061** Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour  
le mois de mars 2018.

-Adoptée-

**Résolution 2018-04-062** Adoption 2<sup>e</sup> projet du règlement #35045-UR-2018-01

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Micheline Demers  
et résolu d'adopter le 2<sup>e</sup> projet règlement #35045-UR-2018-01 pour modifier l'annexe A – Plan  
de zonage du règlement de zonage 2015-07-003.

-Adoptée-

**AVIS DE MOTION** est par la présente donné par Micheline Demers qu'un règlement pour  
modifier l'annexe A, Plan de zonage du règlement de zonage 2015-07-003, sera présenté à une  
séance ultérieure.

**Résolution 2018-04-063** Liste travaux de voirie 2018

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'autoriser les travaux d'isolation de la conduite d'eau potable au kilomètre 28 près du  
Parc du Moulin au coût approximatif de 5 635 \$ taxes en sus.

-Adoptée-

**Résolution 2018-04-064** Offre de service Doucet & Turcotte Architectes Inc.

**ATTENDU** l'offre de service de Doucet & Turcotte, architectes, concernant la nouvelle bâtisse  
au camping municipal;

**ATTENDU** que cette offre de service comprend les dessins préliminaires, les dessins  
d'exécution et devis ainsi que l'appel d'offres sur le SEAO.

Il est proposé par Micheline Demers

appuyé par Marlène Doucet

et résolu d'accepter cette offre de service de Doucet & Turcotte, architectes, au coût de 9 600 \$

-Adoptée-

**Résolution 2018-04-065** Demande de rapport à Robert Jourdain

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Marlène Doucet

et résolu ce qui suit :

- la municipalité exige à Robert Jourdain, inspecteur en environnement et bâtiment de la  
municipalité, un rapport écrit et signé pour la prochaine séance du conseil, qui se tiendra  
le 2 mai 2018, sur la situation au 1800- 1800-1 et 1820 Route Ducharme, (Hébergement  
de la Montagne) à savoir la conformité de toutes les installations sur ces terrains.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Micheline Demers, appuyé par Marlène Doucet. Il est  
19 heures 26.

---

Guy Dessureault, maire

---

Sylvie Genois, Secrétaire-trésorière

*« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal*